



MINISTÈRE
DE L'ÉCONOMIE NATIONALE

COMMUNIQUE DE PRESSE n°100/2026

RDC-États-Unis : le Comité de Pilotage Conjoint tient sa réunion inaugurale à Washington

Le Comité de Pilotage Conjoint (Joint Steering Committee) a tenu, le jeudi 05 février 2026, à Washington (États-Unis d'Amérique), sa réunion inaugurale dans le cadre de la mise en œuvre de l'Accord de partenariat stratégique conclu entre la République démocratique du Congo et les États-Unis d'Amérique.

Cette première session vise à traduire les engagements politiques en actions concrètes en faveur du développement économique, de la sécurisation des chaînes d'approvisionnement et de la promotion d'une prospérité partagée.

Les discussions ont notamment porté sur la mise en place d'un cadre structuré destiné à l'identification et à l'accompagnement de projets stratégiques à fort impact. Les deux parties ont également échangé sur la promotion d'investissements responsables, le développement d'infrastructures structurantes, en particulier les corridors de transport et les projets énergétiques, ainsi que sur les programmes d'assistance technique et de renforcement des capacités institutionnelles.

Au cours des travaux, les représentants américains ont salué l'engagement des autorités congolaises en faveur d'une gestion responsable des ressources naturelles et de l'amélioration du climat des affaires. La partie congolaise, de son côté a réaffirmé sa détermination à faire de ce partenariat un levier concret de transformation économique, de création d'emplois et de développement durable.

Participant à cette rencontre, le Vice-Premier Ministre, Ministre de l'Économie nationale, Daniel Mukoko Samba, a souligné que le Comité de Pilotage Conjoint constitue un instrument opérationnel clé destiné à assurer une mise en œuvre progressive et effective de l'Accord stratégique, dans un esprit de confiance mutuelle, de pragmatisme et de coopération renforcée.

À l'issue de cette réunion inaugurale, les deux parties ont convenu de maintenir un dialogue régulier et de poursuivre les travaux techniques afin de favoriser l'émergence de résultats tangibles au bénéfice des populations des deux pays.

Les échanges ont ainsi permis de poser les bases opérationnelles du Comité, d'examiner les mécanismes prévus par l'Accord et de réaffirmer la volonté commune d'avancer de manière coordonnée, transparente et orientée vers les résultats.

Fait à Kinshasa, le 05 février 2026

Cellule de communication/ECONAT